

REPUBLIQUE FRANCAISE  
SEINE-MARITIME  
VAL DE LA HAYE  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----  
SEANCE du 05 avril 2017

DATE DE CONVOCATION :	29 mars 2017	MEMBRES EN EXERCICE :	14
DATE D’AFFICHAGE :	29 mars 2017	MEMBRES PRESENTS :	12
		MBRES REPRESENTES :	1

L’an deux mil dix-sept le cinq avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Etienne HEBERT, Maire.

Etaient présents :

Mmes LAMY, LOISELIER-CHOQUER, SELIGMANN, THIERRY, TOCQUEVILLE, UNVOAS-AUGUSTIN,  
MM. CARTIER, DELAVAUT, PUYMALY, RAGOT, VERLAC,

Daniel FREHAUT a donné procuration à Daniel RAGOT

Yolande SELIGMANN a été élue secrétaire de séance.

#### - COMPTE DE GESTION

Les élus votent, à l’unanimité, le compte de gestion 2016 établi par la Trésorerie de GRAND COURONNE, conforme à la comptabilité administrative.

#### - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le conseil municipal adopte, à l’unanimité, le compte administratif 2016, arrêté comme suit :

- section fonctionnement :	dépenses : 551 960,44 €	Recettes : 733 591,80 €
- section investissement :	dépenses : 142 842,53 €	Recettes : 366 015,67 €
- restes à réaliser :	dépenses : 306 743 €	Recettes : 0 €
- résultat à affecter :		371 091,33 €

#### - TAUX IMPOSITION

Les taux de 2016 sont reconduits en 2017, soit 16,09 pour la taxe d’habitation ; 31,65 pour la taxe foncière (bâti) ; et 32,99 pour la taxe foncière (non bâti).

#### - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d’attribuer une subvention aux associations suivantes :

COMITE DES FETES	1 000,00 €
VOIX SUR SEINE	708,00 €
FOYER RURAL	3 000,00 €
CHORALE	2 100,00 €
FOOTBALL	1 500,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	2 000,00 €
TENNIS CLUB	500,00 €
ECHO VAUDESIEEN	500,00 €
PARENTS Ô VAL	500,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	300,00 €

#### - COTISATION « LA SEINE EN PARTAGE »

Le conseil municipal donne un avis favorable à l’adhésion « la Seine en partage » pour la somme de 79 Euros.

#### - SUPPRESSION D’UN POSTE AU SERVICE TECHNIQUE

La suppression d’un poste est soumise au préalable à l’avis consultatif du Comité Technique Intercommunal qui s’est réuni le 3 mars 2017. Ce dernier a rendu un avis défavorable (collège des représentants des collectivités : avis favorable à l’unanimité et collège des représentants des personnels : avis défavorable à la majorité). L’activité hivernale ne justifie pas l’emploi de deux personnes. La suppression d’un poste favorisera l’embauche de saisonniers pour les périodes d’accroissement temporaire d’activité. La suppression du poste vacant d’adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au service technique est donc confirmée, à l’unanimité, en raison de l’intérêt qu’elle représente pour la commune.

#### - BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif 2017, approuvé à l’unanimité, s’équilibre ainsi en dépenses et recettes :

- section de fonctionnement : 911 830 €. - section d’investissement : 734 115 €.

## QUESTIONS DIVERSES

- Nouvelle cuisinière à la cantine : Mme Nathalie Coté a repris son poste de cuisinière après un congé parental. Sandrine Sorel continuera l'atelier cuisine dans le cadre des activités périscolaires.
- Kermesse de l'école : la kermesse de l'école est envisagée le dimanche 11 juin 2017. Monsieur le Maire prend la responsabilité d'accorder l'autorisation d'utiliser les locaux et la cour de récréation de l'école avec l'approbation de l'inspection académique, sauf en cas de nouvelles normes.
- Port du casque à vélo dans l'école : En raison des nouvelles législations concernant le port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans à vélo, à compter de la rentrée scolaire des vacances de pâques, les parents devront fournir un casque pour leurs enfants qui souhaiteraient faire du vélo dans la cour de l'école.
- ECHO VAUDESIE : le prochain numéro sortira fin avril. Ceux qui souhaitent proposer des articles ont jusqu'au 20 avril 2017 pour les soumettre.

*Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des procès-verbaux du conseil municipal (article L2121-26)*